

**Origine de l'eau**

Eau souterraine provenant de quatre forages situés à Boissise la Bertrand (ces ouvrages captent la nappe des calcaires de Champigny et subissent un traitement des pesticides avant distribution) et de l'usine de potabilisation d'eau de Seine située à Morsang sur Seine. La gestion est assurée par Eaux de Sénart

**Contrôles sanitaires réglementaires**

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 110 échantillons prélevés en production et des 33 échantillons prélevés en distribution.

**Conseils**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.  
 Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

**BACTERIOLOGIE**

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

**NITRATES**

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

**DURETE**

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

**FLUOR**

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

**PESTICIDES**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

**EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE**

Tous les prélèvements sont conformes.

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES**

Moyenne : 21,1 mg/l Maximum : 29,3 mg/l

**EAU CALCAIRE**

**Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé**

Moyenne : 26,4 °F Maximum : 34 °F

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE**

Moyenne : 0,06 mg/l Maximum : 0,1 mg/l

*Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé*

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe C = La teneur n'a jamais dépassé 0,1 micro gramme par litre)**

Classe C  
 Maximum : 0,04 µg/l (Simazine)  
 Nombre de prélèvements : 16

**AVIS SANITAIRE GLOBAL**

L'eau distribuée en 2013 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.